



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Le mot de la présidence	p. 4
1. Vie du Groupement	p. 5
2. Activité de contrôle et visites	p. 6
2.1 Synthèse de l'organe de contrôle	
2.2 Aperçu de l'accompagnement, contrôles et visites 2020	
3. Synthèse de coordination.....	p. 7
4. Formation.....	p. 7
4.1 Formation moniteurs : Animation et Encadrement	
4.2 Formation moniteurs : Prévention et Sécurité	
5. Comptes et bilan.....	p. 9
6. Perspectives 2021-2022.....	p. 9
7. Remerciements	p. 9

ANNEXES

I. Organes et Membres du Groupement	p. 11
II. Visites de camp – définition	p. 12
III. Mesures d'aménagement COVID et prolongation de certification	p. 14
IV. Comptes et budget	p. 15
V. Rapport du vérificateur des comptes	p. 17

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Une extraordinaire année 2020, mais à l'image de l'enthousiasme et de l'esprit positif qui anime les organismes de vacances.

Pour débiter l'année, une crise nommée Corona Virus. Même si cela ressemble à un nom de code qui aurait pu être un thème de camp pour jeunes adeptes de jeux, ce terme a été une réalité qui a imprégné fortement la vie de notre association et de nos membres. La première partie de l'année a mobilisé une grande énergie de la part des permanent-es de la Charte, des associations membres, ceci dans un bel élan de collaboration avec le Glaj-Ge et les CEMEA. Cette crise a réactivé des collaborations un peu oubliées et a permis, sous l'urgence et l'envie de trouver des solutions, que puissent se tenir des camps pendant l'été 2020 alors que les messages du printemps étaient des plus refroidissants pour mener des projets. Des formations ont aussi pu avoir lieu sous un format complètement nouveau pour une partie d'entre elles.

Nous sommes contents que ceci ait pu déboucher sur des solutions positives pour au moins une partie des camps dans ce contexte si particulier.

Toutefois, audits et visites de camps ont dû être mis au ralenti afin que les forces puissent être mises au service de ce qui a permis la tenue de camps respectant les normes sanitaires du moment pendant l'été. Se basant sur l'expérience des audits des années passées et du bilan qu'il pouvait en tirer, l'organe de contrôle a décidé de mesures particulières afin de tenir compte de cette année perturbée sans générer de charge supplémentaire auprès des membres. De ce fait une partie des audits a été retardée.

Cette année marque aussi un nouveau départ au niveau du comité. Ayant assumé la présidence depuis une douzaine d'année, je souhaitais pouvoir remettre cette charge à des énergies nouvelles. Entre l'assemblée générale en automne et une seconde assemblée générale extraordinaire au printemps 2021, un nouveau comité a pu être élu avec une belle représentation d'associations différentes. Je tiens vivement à remercier toutes celles et ceux qui se sont engagé.es dans ce service à nos membres. Je tiens tout particulièrement à remercier Sarah Sandoz qui a accepté de prendre la présidence.

Je veux aussi profiter de cette occasion pour remercier Rute Bucho Buschbeck qui a quitté la coordination de la Charte, au début du printemps 2021, après 6 ans d'une fructueuse collaboration où son professionnalisme a permis à notre association d'intégrer avec succès une quinzaine d'associations supplémentaires suite à la décision de l'Etat de leur demander de respecter les règles de la Charte dans le cadre de leurs activités.

Ce fut un plaisir de contribuer aux activités de nos membres par ce travail de l'ombre réalisé par les personnes qui s'impliquent dans la Charte. Ce travail est nécessaire dans un monde qui a fortement évolué et où les activités à destination des enfants sont l'objet d'attentions et d'attentes toujours plus importantes.

Un grand merci à tous ceux et celles qui s'engagent pour rendre ceci possible, des permanent-es d'associations, aux responsables de camps et aux moniteurs et monitrices qui font le quotidien de ces activités.

Si je dois retenir un mot c'est celui de "**bonne volonté**", il a été particulièrement nécessaire durant cette année, mais il l'est toujours dans ce monde des camps de vacances où l'humain fait la qualité de ce qui est vécu.

Dominique Dousse

1. VIE DU GROUPEMENT

En 2020, les membres se sont réunis lors de 2 conférences. Un groupe de travail « Formation » constitué de 5 représentants de membres et la coordination du Groupement s'est rencontré lors d'une séance afin constituer le programme de formations pour les moniteurs.trices.

Le comité du Groupement s'est réuni à 8 reprises durant l'année. 2020 étant une année d'élection, Mme Sarah Fouassier a quitté le comité et Mmes Sarah Sandoz et Fabienne Bernard l'ont rejoint au mois de novembre. La question de la mission du comité ainsi que des autres organes du Groupement a fait l'objet d'une journée de retraite en janvier. Les réflexions ont abouti à une reformulation des missions, rôles et cahiers des charges de la coordination et des organes du Groupement et à une proposition de modification des statuts.

La question du renouvellement du comité a à nouveau posé question. En effet, il reste toujours difficile de trouver des personnes prêtes à s'investir dans ce rôle. Cela pose des difficultés de gestion de notre association depuis plusieurs années et met en évidence la nécessité de mener une réflexion sur la gouvernance de la Charte.

L'Assemblée Générale ordinaire initialement prévue le 21 avril a été reportée à l'automne et une procédure de validation des comptes 2020 et du budget 2021 a été organisée par sondage dans le courant du mois de mai. L'Assemblée Générale ordinaire a eu finalement lieu le 19 novembre, en visioconférence. Le point sur les modifications des statuts initialement prévu a été reporté afin que le nouveau comité puisse le porter.

Les thèmes suivants ont été abordés :

FONCTIONNEMENT DU GROUPEMENT

- Elaboration du document *Visites de camps-définition*
- Suite de la mise en place des *Recommandations de Prévention des abus sexuels*

FORMATION

- Elaboration du programme de formation pour les moniteurs
- Elargissement du parcours chartocompatible pour les moniteur·ices de camps à toutes les formations PRÉVENTION-SÉCURITÉ
- Mise en place de la Commission d'Experts Formation

ACCOMPAGNEMENT ET CONTRÔLE

- Accompagnement COVID-19 : suivi des membres et participation à l'élaboration de mesures d'aménagement
- Planification des audits et des visites de camps : nouveau calendrier mieux adapté au rythme de l'offre de camps de membres
- Accompagnement et suivi des membres

L'OFFRE DE FORMATIONS DESTINÉES AUX MONITEUR·ICES de camps évolue chaque année afin de correspondre au mieux aux besoins des organismes et des moniteur·ices. En 2020, il s'est agit de s'adapter au mieux à la situation de semi-confinement et de proposer, en collaboration avec nos partenaires, des alternatives à distance durant le printemps, lorsque cela était possible. A l'automne, la conférence des membres a nommé un groupe de travail permettant aux représentants des organismes qui le souhaitent de s'impliquer davantage dans ce domaine. Ce groupe a eu pour mission l'élaboration du programme 2021.

Les RECOMMANDATIONS DE PRÉVENTION DES ABUS SEXUELS ont pu entrer en vigueur en ce qui concerne la prévention. Toutefois, seuls les organismes recevant une subvention de l'OEJ-DIP peuvent prétendre à une aide financière pour les frais engendrés par les demandes d'extraits spéciaux de casiers judiciaires. Dans ce contexte, la conférence des membres a décidé de ne pas faire de distinction entre ses membres. C'est pourquoi les organismes ayant droit au remboursement des frais sont tenus de demander les extraits alors que les autres sont encouragés à le faire, sans obligation.

Le volet prévention, visant à sensibiliser les équipes de camp par la formation est en place. L'offre de la Charte complète celle des organismes membres partenaires de ESPAS qui proposent des ateliers ouverts ou internes.

Troisièmement, le contrôle pendant les audits consiste à prendre note de la pratique de l'organisme, à vérifier les mesures assurant un nombre minimum de personnes formées par équipe de camp et l'accompagner dans la mise en place de ses procédures. ([Document disponible sur notre site internet sous Liens et Documents](#)).

Une réflexion sur les objectifs des visites de camps a été menée afin de clarifier le but visé, ce qui est attendu des organismes et de l'équipe sur place. Le document VISITES DE CAMPS-DÉFINITION (annexe II) explicite également le déroulement des visites et le contenu du rapport de visite.

2. ACTIVITÉ DE CONTRÔLE ET VISITES

L'activité de contrôle est assurée par une auditrice employée à 20%. L'organe de contrôle composé du président du Groupement, d'un expert indépendant et de l'auditrice se réunit pour statuer sur la base des rapports d'audit ou de remédiation. Les certifications qui en découlent sont attribuées pour une durée de trois ans.

Comme prévu, le calendrier des audits a été revu afin d'ajuster les contrôles et les visites au rythme des activités des organismes. Toutefois, le semi-confinement dû au COVID-19 est venu s'ajouter à cette réorganisation, ce qui a grandement affectée l'activité de contrôle, puisqu'elle a été quasi entièrement reportée.

Afin de préserver la cohérence de notre système qualité, l'organe de contrôle et le comité ont élaboré des mesures d'aménagement permettant la prolongation de la durée de la certification selon certaines conditions (annexe III) et ainsi assurer la transition.

Les visites de camps initialement prévues ont toutes été annulées.

2.1 SYNTHÈSE DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

De façon générale, les contrôles se sont déroulés dans un esprit de collaboration.

A noter que les autoévaluations ne sont toujours pas un automatisme pour bon nombre d'organismes. S'il est souhaité que les autoévaluations restent un maillon essentiel du système qualité, il convient de reprendre cette question lors d'une conférence des membres et de discuter des suites éventuelles à donner aux situations irrégulières.

En 2020, l'organe de contrôle s'est réuni une fois au mois de mars. Il a statué sur une remédiation et quatre audits certificatifs, tous ayant eu lieu fin 2019.

Ont été certifiés :

- Caritas Jeunesse
- Colonie Plainpalais
- Genève-loisirs

- Tchouk Loisir

En outre, l'organe de contrôle a élaboré des mesures d'aménagement permettant une prolongation de certification moyennant certaines conditions pour les organismes dont la certification arrivait à échéance en 2020 et dont l'audit n'a pas pu avoir lieu. Tous les contrôles ont été reportés selon le nouveau calendrier.

Les organismes dans cette situation sont :

- Association Vacances Nouvelles
- Belle Toile
- Colonie La Joie de Vivre
- Colonie Ste-Croix
- Contact Jeunes
- La Cordée
- Kids Genève

2.2 APERÇU DE L'ACCOMPAGNEMENT, CONTRÔLES ET VISITES 2020

Organisme	Entretien / Accompagnement	Audit certificatif	Vérification recommandations/ Remédiation	Visite de camp
Totaux	2	2	2	0
Cap Loisirs*				
Caritas Jeunesse				
Colonie La Ruche				
Colonie St-Gervais				
Kids Genève				
WWF Suisse				

*Organisme non-membre

3. SYNTHÈSE DE LA COORDINATION

La coordination a été assurée par deux permanents pour un taux de travail global de 50%.

Le travail sur les DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE DU GROUPEMENT (statuts, missions, cahiers des charges) débuté en 2019, a été interrompu lors du semi-confinement. Une réflexion plus large sur la gouvernance de la Charte a été initiée par le nouveau comité élu en novembre et se poursuivra en 2021.

La GESTION DES FORMATIONS est un poste prépondérant dans le travail de la coordination avec la mise en place et la gestion du programme des formations *Prévention et Sécurité*, des inscriptions et du suivi administratif qui en découle. En 2020, le travail en collaboration avec nos partenaires pour adapter les formations aux restrictions sanitaires a demandé énormément de ressources.

La coordination continue d'émettre des ATTESTATIONS DE CHARTOCOMPATIBILITÉ sur demande, en 2020, 26 attestations ont été demandées, ce qui représente plus du double des chiffres de ces dernières années (10 en 2019 et 9 en 2018). A noter que près de la moitié sont des attestations pour des parcours de base

Charte avec des ateliers suivis à distance. Les autres correspondent à des validations de parcours de formation équivalents, ce qui correspond au nombre habituel de demandes.

4. FORMATION

2020 a vu un changement d'orientation du PARCOURS DE FORMATION CHARTE avec l'intégration de l'ensemble des formations SÉCURITÉ-PRÉVENTION dans le parcours chartecompatible. Ainsi chaque formation compte pour 1 quel que soit sa durée, de la même façon que les ateliers ANIMATION-ENCADREMENT ou ESPAS. Cette option permet aux moniteurs.trices de constituer un parcours de formation de 5 formations intégrant mieux leurs besoins. L'atelier *Responsabilité juridique et sécurité physique* reste obligatoire.

La COMMISSION D'EXPERTS FORMATION a vu le jour dans le cadre du dispositif de reconnaissance des formations, avec pour première mission de définir les parcours équivalents figurant dans les règles de base et leurs éventuels compléments à demander. La commission s'est réunie à 2 reprises. Ce travail est fait en parallèle avec la FORJE, dans le but de coordonner la reconnaissance mutuelle existante et devrait se poursuivre en 2021.

4.1. FORMATION MONITEURS : ANIMATION ET ENCADREMENT¹

	2020				2019			2018		
	Ateliers	Échanges pédagogiques	WE	Total	Ateliers	WE	Total	Ateliers	WE	Total
<i>Nb ateliers prévus</i>	35	0	16	51	50	12	62	50	15	65
<i>Nb ateliers réalisés</i>	30	17	12	59	38	12	50	36	15	51
<i>Heures de formation</i>	825	93	384	1302	1317	498	1815	1173	501	1674
<i>Nb de participants</i>	275	93	128	496	439	166	605	391	167	558
<i>Taux de remplissage</i>	61%	91%	82%	73%	89% (68%*)	106%	93% (75%*)	84% (61%*)	86%	84% (66%*)

* y.c. ateliers annulés

Durant le semi-confinement, les ateliers ANIMATION-ENCADREMENT ont été remplacé par des échanges pédagogiques. Il s'agit d'un dispositif en deux temps. Tout d'abord, les futur.es moniteurs.trices ont reçu et étudié le cahier cemea sur la thématique en question. Puis, ils ont participé à un échange-questions-réponse, en petit groupe de 6 maximum, animé par un.e formateur.trice cemea. Ce dispositif a été évalué chartecompatible pour la période.

Il est réjouissant de constater que malgré les multiples modifications de formes et de dates des formations proposées, le nombre de moniteurs.trices formé.es, bien que moindre que les années précédentes, est plutôt élevé compte tenu du nombre de camps qui n'ont pas eu lieu.

4.2. FORMATION MONITEURS : PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Dans le cadre des *Recommandations pour la prévention des abus sexuels* l'offre d'ateliers de *Prévention des abus sexuels* est une priorité. 4 ateliers ont eu lieu à distance dû aux restrictions

¹ Données fournies par les cemea

sanitaires et un en présentiel.

La formation *Activités aquatiques* regroupant le brevet de sauvetage *Base Pool* et le *module Lac* de la Société Suisse de Sauvetage (SSS) a malheureusement dû être intégralement annulée malgré 13 inscrits.

Les deux sessions de la formation *1ers secours en camp de vacances* qui regroupe le cours sauveteur nécessaire à l'inscription au permis de conduire et une partie de 1ers secours en camps de vacances spécifique à la fonction de monitorat avec des enfants de 6 à 14 ans, dispensée par les Samaritains de Plan-les-Ouates, sur un weekend, a pu avoir lieu en présentiel.

	Nb d'ateliers	Heures de formation	Nb de moniteurs
Prévention des abus sexuels ESPAS (3h)	5	207	69
1 ^{ers} secours en camp de vacances (14h)	2	224	16
Activités aquatiques : Base Pool (7h) et Module Lac (8h)	Annulé	/	/

5. COMPTES ET BILAN

Les comptes et le bilan 2020 sont présentés à l'annexe III.

L'année 2020 a été particulière en raison des restrictions imposées par la situation sanitaire. Le volume d'activités a été fortement réduit, en ce qui concerne les déplacements et les rencontres regroupant du monde. Par ailleurs, un investissement en matériel a été nécessaire afin de permettre le télétravail.

Au niveau des formations, un certain nombre d'ateliers *Animation-Encadrement* ont pu être convertis en échanges pédagogiques à distance ou reportés, ce qui a permis de former un nombre de monitrices et moniteurs approchant celui de 2019. En revanche, les formations *Prévention-Sécurité* réalisables en présentiel telles que les 1^{ers} secours ou les brevets de sauvetage et les formations à destination des cadres des organismes ont dû être annulées.

L'activité de soutien et d'accompagnement à distance a été privilégiée. Toutes les visites ont été annulées et les audits ont été fortement réduits. Aucun projet particulier n'a pu voir le jour.

Cette situation nous amène donc à un bénéfice de CHF 4'617, alors qu'il était prévu une perte de CHF 3'450.

En 2021, outre le travail pour assurer nos missions de base, que sont LA FORMATION DES MONITEURS, LE CONTRÔLE ET LE SUIVI EN VUE DE LA CERTIFICATION, L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN AUX MEMBRES DANS LEUR DÉMARCHE QUALITÉ, la priorité sera donnée à une réflexion sur la structure et le fonctionnement de notre association afin d'adapter le modèle de gouvernance en place depuis 2015 à la réalité. Afin d'accompagner ce changement, le taux de travail de l'équipe de permanence a été légèrement augmenté, passant de 70% à 90%.

6. PERSPECTIVES 2020-2021

- Planification de 6 audits certificatifs et 9 visites de camp ;
- Accompagnement des membres dans la mise en conformité et/ou dans les révisions des procédures ;
- Mise à jour des statuts et adaptation des missions des divers organes ;
- Mise en place de la commission d'expert formation dans le cadre de la *Reconnaissance des*

formations internes ;

- Renforcement du comité ;
- Renforcement de la collaboration avec le GLAJ-GE ;
- Réflexion autour de la stratégie et gouvernance de la Charte (raison d'être, sa vision, sa structure et ses fondements) ;
- Réflexion sur une stratégie de communication de la Charte.

7. REMERCIEMENTS

Le Groupement tient à remercier le Département de l'instruction publique (DIP) pour sa subvention annuelle de CHF 95'000.-.

Nous tenons aussi à remercier pour leur engagement et leurs précieux conseils toutes les personnes qui ont contribué, grâce à leur participation bénévole, au bon fonctionnement du Groupement.

ANNEXES

ANNEXE I : ORGANES ET MEMBRES DU GROUPEMENT

Comité :	Dominique Dousse, Président jusqu'au 19 novembre Sarah Sandoz, Présidente dès le 20 novembre Sarah Fouassier, Trésorière jusqu'au 19 novembre Eline Mundler, Membre Fabienne Bernard, Trésorière dès le 20 novembre
Vérificateur des comptes :	Denis Thorimbert
Coordination :	Rute Bucho Buschbeck et Cédric Dubois
Comptable :	Maurizio Donati
Organe de contrôle :	Dominique Dousse, Président Yves Delessert, Expert Rute Bucho Buschbeck, Auditrice

23 Membres

- Association Belle Toile
- Association Vacances nouvelles (VN)
- Caritas Jeunesse
- Camps de la Gavotte
- Colonie Arc-en-Ciel
- Colonie Caecilia
- Colonie La Joie de Vivre
- Colonie de la Fouly
- Colonie de vacances de Plainpalais
- Colonie La Rencontre
- Colonie la Ruche
- Colonie Sainte-Croix
- Colonie de vacances de Saint-Gervais
- Colonie Saint-François
- Contact-Jeunes
- La Cordée
- CPV - camps & centres aérés
- Genève-Loisirs
- Kids Genève
- Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande (MJSR)
- Musijeunes
- Tchouk Loisir
- WWF Suisse

ANNEXE II : VISITE DE CAMP - DÉFINITION



DÉFINITION

VISITE DE CAMP

But

La visite a pour but de mieux connaître la réalité de terrain et les spécificités des organismes, en complément de l'audit.

Ainsi elle permet de :

- ▮ porter un regard extérieur, constructif et bienveillant sur le déroulement du camp
- ▮ relever l'adéquation entre le projet pédagogique et la réalité
- ▮ échanger avec les équipes de camps
- ▮ identifier des besoins de formation

Les visites ne font pas office de contrôle. Toutefois, l'organe de contrôle peut demander qu'une vérification se déroule sous forme d'une visite.

Planification et préparation

Les visites ont en principe lieu dans l'intervalle des audits certificatifs et sont planifiées et faites par l'auditrice. Le planning des visites prévues est annoncé aux organismes concernés au moins 2 mois à l'avance.

Avant la visite, l'organisme transmet à l'auditrice le projet pédagogique de camp comprenant le programme et le contact de la direction de camp.

L'auditrice prend contact avec la direction de camp et convient des horaires et autres détails logistiques. Sur demande, l'auditrice pourra rencontrer l'équipe ou la direction avant le camp.

L'auditrice pourra être accompagnée par une autre personne (membre de la coordination, du comité, de l'organe de contrôle ou d'un autre organisme). Dans cas l'organisme en sera avisé.

Déroulement

Une visite se déroule sur un ou deux jours. L'auditrice participe aux activités de camp, moments de vie collective et éventuelles réunions d'équipe comme observatrice.

La direction de camp est l'interlocuteur privilégié et se tient à disposition de l'auditrice durant la visite ou désigne une autre personne capable de répondre aux questions éventuelles.

Sur demande, l'auditrice pourra donner son impression générale, oralement, à l'équipe, sur place.

Compte rendu et Suivi

Un compte rendu écrit est établi en reprenant les principaux axes des Règles de base pour l'organisation de camps de vacances, voir document type en annexe.

Il permet de faire un retour à l'équipe de camp sur sa pratique et organisation et à l'organisme sur la réalisation du projet de camp. Il pourra également mettre en lumière les différences entre ce qui est annoncé et ce qui est vécu.

Le compte rendu est envoyé à l'organisme et à la direction de camp qui pourront apporter compléments ou corrections. Il est présenté à l'organe de contrôle qui le cas échéant pourra demander un suivi de la situation.



COMPTE RENDU

VISITE DE CAMP

Organisme/Camp/ Date

Impression générale

Programme et activités

Concordance avec le programme, enchaînement des activités, adapté aux besoins, en cas de pluie

Équipe d'encadrement

Répartition des tâches et rôles, ambiance, taux d'encadrement

Sécurité et Participants

Respect du rythme de la journée, écoute des participants, repas, lieu, hygiène,

Remarques



DEMARCHE QUALITE

MESURES D'AMENAGEMENT ET PROLONGATION DE CERTIFICATION

Durant la crise sanitaire du COVID-19, l'action de la Charte s'est principalement orientée sur le soutien et l'accompagnement individuel aux organismes.

Ainsi le calendrier des audits a été grandement impacté alors même qu'une replanification avait été entreprise afin d'ajuster les contrôles et les visites au rythme des activités des organismes.

Ainsi des décalages vont s'ajouter à ceux déjà prévus par la réorganisation du calendrier des contrôles et les certifications de certains organismes seront échues avant le prochain contrôle.

Malgré le contexte, il est primordial d'assurer la cohérence de notre système qualité, c'est pourquoi l'organe de contrôle et le comité ont élaboré des mesures d'aménagement qui permettent la prolongation de la durée de la certification selon certaines conditions, et vise un retour à la normale dans le courant de l'année 2022.

La validité des certifications échues en 2020 et 2021 sera prolongée selon les conditions suivantes :

- Autoévaluations réalisées, rendues suite à toutes les périodes de camps 2020 et conformes
- Remédiation ou suivi ayant eu lieu en 2019 ou 2020
- En cas d'absence d'autoévaluation ou de non-conformité, un pointage sera prévu en 2021

Les organismes membres sont informés du nouveau calendrier des contrôles.

Ces mesures entrent en vigueur dès janvier 2021.

Dominique Dousse
Représentant du comité

Yves Delessert
Expert

ANNEXE IV : COMPTES ET BUDGET

	Budget 2021	2020	Budget 2020	2019
PRODUITS	CHF	CHF	CHF	CHF
Subvention DIP	95 000.00	95 000.00	95 000.00	95 000.00
Cotisations de membres	1 150.00	1 000.00	1 150.00	1 200.00
Produits divers	0.00	64.75	0.00	85.05
Dissolution de provision	0.00	0.00	0.00	9 700.00
TOTAL	96 150.00	96 064.75	96 150.00	105 985.05
CHARGES	CHF	CHF	CHF	CHF
Formations des monitrices et moniteurs	7 000.00	4 240.00	7 000.00	25 890.65
Formations Animation et Encadrement	0.00	0.00	0.00	22 358.00
Formations Prévention et Sécurité	7 000.00	4 240.00	7 000.00	3 532.65
Soutien aux membres	5 000.00	0.00	5 000.00	6 600.00
Formation et accompagnement des cadres	5 000.00	0.00	5 000.00	6 600.00
Audits et visites	500.00	0.00	500.00	450.60
Evaluation des membres	250.00	0.00	250.00	0.00
Visites des camps	250.00	0.00	250.00	450.60
Projets	2 000.00	0.00	2 000.00	5 218.25
20 ans de la Charte	0.00	0.00	0.00	3 218.25
Autre projet	2 000.00	0.00	2 000.00	2 000.00
Personnel	91 000.00	80 528.76	79 900.00	70 093.36
Salaires coordination et audit	75 628.00	66 589.20	65 000.00	57 876.50
Indemnités Comité	1 000.00	1 000.00	1 000.00	1 000.00
Charges sociales	10 698.00	10 548.60	10 300.00	8 825.90
Formation du personnel	1 200.00	0.00	1 200.00	0.00
Honoraires Comptable	2 400.00	2 390.96	2 400.00	2 390.96
Locaux et administration	6 300.00	6 586.60	4 700.00	5 241.65
Loyer et charges	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00
Frais administratifs	2 600.00	2 854.40	1 000.00	1 791.00
Site Internet	700.00	651.70	700.00	476.55
Frais associatifs	600.00	680.50	600.00	574.10
Frais divers	500.00	91.80	500.00	40.00
TOTAL	112 300.00	91 447.16	99 600.00	113 534.51
RESULTAT	-16 150.00	4 617.59	-3 450.00	-7 549.46

BILAN			
	2020	2019	2018
ACTIFS	CHF	CHF	CHF
Disponible	49 172.66	46 609.91	65 451.57
Caisses	7.80	7.80	7.80
CCP	49 164.86	46 602.11	65 443.77
Actifs transitoires	530.30	718.80	871.70
Produits à encaisser	300.00	718.80	50.00
Charges payées d'avance	230.30	0.00	821.70
TOTAL	49 702.96	47 328.71	66 323.27
PASSIFS	CHF	CHF	CHF
Exigibles à court terme	4 938.35	3 993.70	2 452.55
Créanciers AVS et ALFA	2 781.75	1 475.60	-265.35
Créanciers LAA et IJM	595.10	1 144.40	1 466.00
Créancier LPP	1 561.50	1 373.70	1 251.90
Provisions	0.00	0.00	9 700.00
Provision élargissement activités	0.00	0.00	9 700.00
Passifs transitoires	426.60	3 614.59	6 900.84
Charges à payer	426.60	3 614.59	6 900.84
Fonds Propres	44 338.01	39 720.42	47 269.88
Résultats reportés	39 720.42	47 269.88	47 260.92
Résultats	4 617.59	-7 549.46	8.96
TOTAL	49 702.96	47 328.71	66 323.27

GROUPEMENT GENEVOIS POUR LA QUALITE DANS LES ORGANISMES DE VACANCES.

RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES

Fait à Genève 23 mars 2021

Conformément au mandat qui m'a été confié par les membres, j'ai procédé à la vérification des comptes du Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances, pour l'exercice comptable allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association, alors que ma mission consiste à contrôler ces comptes.

J'ai eu accès à tous les documents relatifs aux comptes et aux pièces comptables, et eu des réponses claires à toutes les questions posées, de la part de Rute Bucho Buschbeck, coordinatrice-auditrice, et de Maurizio Donati, en charge de tenue de la comptabilité.

Lors de mon contrôle, je n'ai pas constaté d'élément qui me permet de conclure que les états financiers soumis à l'assemblée générale sont pas conformes aux dispositions légales et aux statuts.

Sur la base des documents qui m'ont été présentés et de contrôles effectués par pointages sur les pièces comptables, j'ai pu constater que :

- Le compte d'exploitation de l'exercice 2020 affichant un bénéfice de CHF 4'617.59, ainsi que le bilan au 31 décembre 2020 dont le total à l'actif et au passif est de CHF 49'702.96, concordent avec la réalité.
- La comptabilité est tenue régulièrement et conformément aux règles de la profession. Les écritures et soldes correspondent aux pièces comptables.

Je tiens à relever la qualité de la documentation mise à disposition, en particulier sur son classement qui a facilité la révision. Je remercie Maurizio Donati pour tout le travail accompli avec compétence.

En conséquence, je propose à l'assemblée générale d'approuver sans réserve les comptes de l'exercice 2020 et d'en donner décharge au Comité.



Denis Thorimbert

